

Solidarités

Les services et les permanences

Vous souhaitez connaître vos droits, faire le point sur votre dossier, obtenir un imprimé... Des permanences associatives et administratives ont lieu chaque semaine à horaires réguliers.



Depuis 2019, la ville propose aux personnes ne disposant pas de complémentaire santé collective et vivant à Beaufort-en-Anjou une offre à un prix négocié, ayant fait l'objet d'une convention. Elle est renouvelée chaque année.

À qui s'adresse cette offre ?



À tous les habitants de Beaufort-en-Anjou : les retraités, les travailleurs indépendants, non-salariés ou chefs d'entreprises, les exploitants agricoles, les étudiants. Il n'y a ni limite d'âge, ni questionnaire médical, ni visite médicale obligatoire. Chaque demande est individuelle et fera l'objet d'une étude avant contrat.

Coordonnées pour tout renseignement :

Agence AXA Caroline Kuhn,
10 bis rue du Moulin,
02 41 80 32 76,
agence.carolinekuhn@axa.fr

1-Le Point Info Famille (PIF)

Le Point Info Famille est un **lieu d'écoute, d'information et d'orientation**. Il offre au public, l'accès à un ordinateur avec un connexion internet.

En savoir plus : [cliquez ici](#)

2- La caisse d'allocations familiales (CAF)

Un travailleur social vous reçoit pour vous aider et vous soutenir dans les démarches familiales quotidiennes comme l'accès aux droits, le logement, les prêts et aides personnalisées, la gestion du budget, les vacances et les loisirs familiaux...

Info COVID : La Caf rouvre ses points d'accueil. Pour Beaufort-en-Anjou :

-Rdv avec un conseiller Caf : le mercredi de 14h à 16h30.

-Rdv avec un travailleur social Caf : le mardi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

En savoir plus : [cliquez ici](#).

Permanences le jeudi de 9h à 11h30* sur rendez-vous au 02 41 22 38 38.

Espace social communautaire

Au Forum - 2, rue de Lorraine - Beaufort-en-Vallée

49250 Beaufort-en-Anjou

CAF : 0 810 25 49 30.

** Arrêt des permanences pendant les vacances scolaires.*

Retrouvez tous les autres numéros et adresses utiles : [cliquez ici](#)

Mais aussi... toutes les associations d'entraide et de solidarités de la ville : [cliquez ici](#)

1-LaMaison départementale des solidarités Loir-Baugeois-Vallée (MDS).

Les professionnels de la prévention et promotion de la santé familiale (PMI) **accompagnent les familles dès le début de la grossesse et jusqu'aux 6 ans de l'enfant.**



Les services et les permanences

Sage-femme, infirmière-puéricultrice, médecin... des professionnels vous accompagnent.

**Pour toutes demandes auprès d'une assistante sociale, un numéro de téléphone unique :
02 41 53 02 30.**

Horaires d'ouverture :

Ouvert tous les jours* avec ou sans rendez-vous.

En période scolaire : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Hors période scolaire : [cliquez ici](#).

*Pas d'AIO le jeudi matin.

Coordonnées :

Maison Départementale des Solidarités Loir-Baugeois-Vallée

Place du 8 mai 1945

CS 50085 - Baugé

49150 Baugé-en-Anjou

02 41 53 02 30

aio.bauge@maine-et-loire.fr

En savoir plus (actualité, programme proposé...) : [cliquez ici](#).

Il est possible de rendez-vous auprès d'une assistante sociale à l'antenne de la maison départementale des solidarités de Beaufort-en-Anjou :

5, rue de l'Hôpital

Beaufort-en-Vallée

49250 Beaufort-en-Anjou

02 41 53 02 30 (uniquement sur rendez-vous)

2-Droit des femmes et des familles (CIDFF)

Une juriste vous accueille **pour tous les sujets qui relèvent de la famille, des parents, de la succession, de la responsabilité mais aussi de la désunion et de ses conséquences pour les enfants, des violences intraconjugales et intrafamiliales.**

Permanence gratuite et sans rendez-vous le lundi matin :

5, rue de l'Hôpital

Beaufort-en-Vallée

49250 Beaufort-en-Anjou

02 41 86 18 04

3-La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Santé, famille, logement, retraite... la Mutualité sociale agricole vous accompagne.

Permanences administratives à la maison des services publics de Baugé-en-Anjou.

Sans rendez-vous : lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h (sauf vacances scolaires) et sur rendez-vous : du lundi au vendredi

Un contact en fonction de vos besoins :

- Entreprise : 02 41 31 74 74

- Santé : 02 41 31 76 76

- Famille et votre logement : 02 41 31 77 77

- Retraite : 02 41 31 78 78

La mutualité sociale agricole :

15, avenue Legoulz de la Boulaie

49150 Baugé-en-Anjou

4- Familles Rurales

Défense des consommateurs, formation, action sociale... l'association familles rurales agit dans de nombreux domaines en faveur des familles.

Permanences les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois de 16h à 18h.

Au Forum - 2, rue de Lorraine

Beaufort-en-Vallée

49250 Beaufort-en-Anjou

Contact : 02 41 18 20 00

5-La Courte échelle

Accompagner les parents dans leur réflexion sur la scolarité et le travail scolaire de leur enfant, favoriser la liaison entre les parents et les enseignants ou aider l'enfant dans ses apprentissages pour renforcer ses acquis et dans l'organisation de son travail.

Permanences sur rendez-vous

Au Forum - 2, rue de Lorraine

Beaufort-en-Vallée

49250 Beaufort-en-Anjou

Contact : 02 41 74 04 04

6- Association de services d'aide à domicile (ADMR)

Aide à la personne, maintien au domicile, entretien du domicile et du linge, courses et préparation des repas, accompagnement familial (grossesse, maternité, maladie, parents et enfants), garde d'enfants, aide aux devoirs et accompagnement transport.



Les services et les permanences

Permanences les mardi et jeudi de 9h à 12h30 :

Au Forum - 2, rue de Lorraine
Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 80 00 94
www.admr.org

7-Relais G2A

Le relais G2A a pour missions **l'accueil, l'information, l'orientation, l'accompagnement social global, l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, la prévention santé et l'accompagnement global des gens du voyage** sur le département du Maine-et-Loire.

Permanences le mercredi de 9h30 à 12h :

Au Forum - 2, rue de Lorraine
Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 23 71 73
accueil@lerelaisg2a.fr

8-Mission Locale Angevine (MLA)

La Mission Locale Angevine est une **association qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire**. Nous les aidons à définir leur projet professionnel et leur apportons une aide individuelle et personnalisée dans leur recherche d'emploi et de formation.

La MLA est aussi là pour répondre à toutes les questions en lien avec la vie quotidienne qui pourraient les bloquer dans leur élan.

Permanences sur rendez-vous.

Au Forum - 2, rue de Lorraine
Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
06 71 01 17 48 (De 8h à 17h - sauf le mercredi matin et le jeudi après-midi) :
lgermain@mla49.fr

Mais aussi... retrouvez toutes les associations d'entraide et de solidarités de la ville : [cliquez ici](#)

Le portage de repas, destiné aux personnes âgées, handicapées ou convalescentes de manière régulièrement ou occasionnelle est organisé par des sociétés privées. Vous répondez aux critères et souhaitez bénéficier de ce service, contactez l'une des trois sociétés de service d'aide à domicile pour seniors présentées ci-dessous :



1-EHPAD - Les Jardins d'Iroise de Brion - Les Blouines

24, Grand Rue - Brion - 49250 Les Bois d'Anjou

Tél : 02 41 57 24 02.

2- Société Menus services de Saumur

1, rue Choudieu - 49400 Saumur

02 41 38 58 75.

3- Société Menus services de Beaucouzé

186, avenue Patton 49070 Beaucouzé

02 41 81 10 26.

4- Société Menus services d'Angers

161, boulevard de Strasbourg - 49000 Angers

02 41 54 15 58.

En savoir plus : 02 41 79 74 73 ☎ - centre.animation.sociale@beaufortenanjou.fr

Vous n'avez pas de moyen de transport et vous avez besoin de vous déplacer pour une course, un rendez-vous amical ou médical, une démarche administrative. Le centre d'animation sociale met en place le transport solidaire. Des chauffeurs bénévoles vous accompagneront, en échange d'une indemnisation kilométrique.

Comment faire ?

Appelez le Centre d'animation sociale pour vous inscrire et pour bénéficier de cet accompagnement dans un rayon de 40 km à partir du centre de la ville de Beaufort-en-Anjou.

Comment devenir chauffeur bénévole ?

En contactant le Centre d'animation sociale où vous serez renseignés sur les conditions d'inscription et de fonctionnement de ce transport solidaire.

02 41 79 74 73 - centre.animation.sociale@beaufortenanjou.fr

> [Consultez le tract](#)



Les services et les permanences

Un écrivain public vous aide dans la rédaction ou la compréhension de vos écrits administratifs ou personnels.
En savoir plus : [cliquez ici](#)

S'inscrivant dans la tradition des « juges de paix », le conciliateur de justice propose une permanence dans les locaux de la mairie.

Sa mission : faciliter le règlement des conflits en matière civile et régler, à l'amiable, des différends, tels que, des problèmes de voisinage, des problèmes entre propriétaires et locataires, des impayés ou encore des malfaçons de travaux...

Les permanences

Deux mardis par mois* de 9h à 12h.

Uniquement sur rendez-vous au 02 41 79 74 60.

**Pas de permanence au mois d'août.*